

Compte rendu, été 2016

Assemblées à venir

Séances régionales d'information pour les agriculteurs

Egg Farmers of Ontario (EFO) tiendra des séances régionales d'information afin de communiquer aux producteurs agricoles un compte rendu au sujet du nouveau code de bonne pratique publié à des fins de commentaires du public. Les dates et les endroits sont présentement à déterminer.

Journées d'étude des producteurs d'œufs et de poulettes

Les Journées d'étude des producteurs d'œufs et de poulettes d'EFO se dérouleront les 29 et 30 novembre 2016 à l'hôtel Toronto Airport Marriot.

Assemblée annuelle 2017

La 52^e assemblée annuelle d'EFO est prévue pour les 29 et 30 mars 2017 au Niagara Fallsview Casino Resort.

Conférence nationale d'été 2017

EFO sera l'hôte de la Conférence nationale d'été de l'an prochain du 9 au 12 juillet 2017 à l'hôtel Delta Toronto.

Système de transfert de contingent [STC]

Deux sessions de transfert de contingent ont été transigées avec les résultats publiés ci-après :

CONTINGENT D'ŒUFS	TC - 1 2 mars 2016	TC - 2 27 mai 2016
Nombre d'acheteurs	25	31
Nombre de vendeurs	4	11
Total d'unités de contingent demandées par les acheteurs	62 570	88 881
Nombre total d'unités de contingent à vendre	20 255	15 830
Prix d'équilibre	295,23	295,25
Nombre d'unités de contingents transférées lors de la STC	10 255	15 486
Nombre d'acheteurs attributaires	5	5

CONTINGENT DE POULETTES	TC - 1 2 mars 2016	TC - 2 27 mai 2016
Nombre d'acheteurs	16	10
Nombre de vendeurs	2	1
Total d'unités de contingent demandées par les acheteurs	134 792	16 000
Nombre total d'unités de contingent à vendre	9 416	1 600
Prix d'équilibre	25,00	25,00
Nombre d'unités de contingents transférées lors de la STC	9 416	1 600
Nombre d'acheteurs attributaires	2	3

La prochaine échéance pour la soumission des offres de vente lors du TC-3 est le **21 juillet 2016**.

Mises à jour de la politique et du programme de contingent

Augmentation de l'affectation nationale de production (pondeuses) de 3 %, avec prise d'effet au 1^{er} juillet 2016

Au cours d'une assemblée spéciale tenue le 15 janvier 2016, EFO a adopté une motion concernant l'augmentation de votre affectation nationale de production de 3 % avec prise d'effet au 1^{er} juillet 2016. Cette augmentation résulte du fait que les Producteurs d'œufs du Canada (POC) ont voté pour permettre aux provinces de se rendre à 100 % des chiffres attribués. Auparavant, l'Ontario n'était autorisée à se rendre qu'à 97 % du nombre de volatiles attribué. Le motif visait à combler le marché.

(Poulettes) L'allocation aux fins d'expansion des poulettes 2016 de 5 % a été convertie en augmentation de l'affectation de contingent – prise d'effet au 1^{er} janvier 2017

Dans le but d'assurer la concomitance avec la récente augmentation de l'affectation aux détenteurs de contingents ontariens, au cours d'une assemblée spéciale, EFO a adopté une motion visant à augmenter votre contingent de poulettes de 5 %. Des renseignements spécifiques au sujet des contingents peuvent être obtenus sur le site Web des détenteurs de contingent d'EFO.

Mise à jour au sujet de la politique de droit à la vie privée (3 février 2016)

Obligations réglementaires : en qualité de commission locale constituée en vertu de la Loi sur la commercialisation des produits agricoles, la Commission, en raison de la réglementation, a des exigences à remplir en matière de renseignements. Lorsque ces renseignements incluent de l'information personnelle confidentielle sur les producteurs, EFO fait les meilleurs efforts pour protéger ces renseignements contre les divulgations à des tierces parties dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Toutefois, cette décision appartient, en dernier ressort, au gouvernement de l'Ontario.

Transition à partir des systèmes de logement conventionnels (4 février 2016)

Introduction – Le 2 février 2016 dernier, les représentants clés des offices des producteurs d'œufs provinciaux, du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), du comité de la gestion de la production des Producteurs d'œufs du Canada (POC) et le personnel des POC ont participé à une journée d'étude à Ottawa afin de discuter de la transition à partir de systèmes de logement conventionnels vers d'autres systèmes. La discussion et la collaboration ont été fructueuses et ont conduit au consensus ci-après concernant la direction de l'industrie projetée sur le plan national.

Objectif – Le but de la présente note de service est de transmettre aux producteurs d'œufs et de poulettes la direction projetée au sujet de la transition à partir de systèmes de logement conventionnels vers d'autres systèmes pour l'industrie ovocole canadienne. La proposition a été discutée et adoptée au cours d'une réunion du conseil de direction d'Egg Farmers of Ontario en février.

Proposition – Voici la direction projetée qui fait consensus auprès de tous les offices des producteurs d'œufs et qui a reçu l'agrément du CCTOV :

Partie 1 – Moratorium sur les cages conventionnelles

- Aucune approbation de nouvelles constructions conventionnelles après le 1^{er} juillet 2016
- Aucun échéancier prévu pour une construction qui a été approuvée avant le 1^{er} juillet 2016

Partie 2 – Achèvement de la transition d'ici 20 ans

- Raison d'être : l'équipement requiert un amortissement sur 15 ans, toutefois, l'installation nécessite plus de temps d'amortissement, pour bâtir une nouvelle grange, acquérir des terres, etc.
- 20 ans englobent à la fois l'équipement et l'installation.

Incitatifs – le conseil de direction d'EFO va envisager quels incitatifs ont besoin d'être mis en place pour encourager les agriculteurs à installer des unités de logement enrichies à une densité de 116 pouces carrés. D'autres détails à venir.

Éclaircissement au sujet du moratorium d'Egg Farmers of Ontario sur l'hébergement conventionnel (9 février 2016)

On a porté à mon attention le fait que certains producteurs d'œufs s'activent à commander des unités d'hébergement conventionnelles en pensant que, s'ils les commandent avant le 1^{er} juillet, ils auront la permission de les installer.

CE N'EST PAS LE CAS. La note de service que vous avez reçue la semaine passée déclarait :

- Aucune approbation de nouvelles constructions conventionnelles après le 1^{er} juillet 2016
- Aucun échéancier prévu pour une construction qui a été approuvée avant le 1^{er} juillet 2016

Les deux situations qui précèdent visaient à couvrir les situations où le travail était largement entamé avant le 4 février 2016. Elle ne visait PAS à permettre aux agriculteurs de sortir passer une commande d'unités d'hébergement conventionnelles. La Commission traitera chaque situation au cas par cas. Une approbation DEVRA être donnée avant que toute unité d'hébergement conventionnelle puisse être installée à compter du 4 février 2016 et par la suite. Je suggère que vous mettiez en veilleuse toute commande jusqu'à ce que vous ayez exposé votre situation par écrit à la Commission et que celle-ci ait pris une décision. Simplement le fait qu'il existe une possibilité pouvant s'étirer sur 20 ans pour se convertir à un autre système ne signifie pas que les détaillants vont accepter ce délai et ceux-ci pourraient vouloir accepter les œufs uniquement des systèmes enrichis. La décision de placer un moratorium sur les unités d'hébergement conventionnelles n'a pas été prise à la légère par la Commission.

Annnonce EFO : « Incitatif temporaire de transition de dix [10] cents par douzaine » et Définition d'hébergement conventionnel/ 'enrichissable' [éclaircissement] (4 mars 2016)

Cette note de service servira de mise à jour de la note d'EFO précédente du 4 février 2016 : la transition à partir de systèmes de logement conventionnels vers d'autres systèmes et les incitatifs envisagés par EFO pour encourager les agriculteurs à installer des unités d'hébergement enrichies.

Historique

Les développements récents sur le marché ovocole canadien se sont concentrés sur les chaînes de restauration rapide rivalisant d'annonces au sujet de projets visant à passer aux œufs de poules en liberté dans leur concurrence pour des parts de marché. La manœuvre sert également à protéger leurs marques contre les attaques des militants opposés à toute forme d'agriculture animale.

EFO désire s'assurer que les supermarchés et les consommateurs continuent d'avoir des choix relatifs aux achats d'œufs. EFO a le sentiment que l'hébergement pleinement enrichi est la prochaine étape dans l'évolution de l'hébergement des poules et la règle d'or pour la santé des poules, le bien-être des poules, l'empreinte écologique, la rentabilité et l'abordabilité. En se basant sur l'étude de la Coalition for Sustainable Egg Supply, ces types de systèmes rencontrent les besoins des volatiles sur le plan du bien-être et permettent aux oiseaux de se comporter davantage selon leurs habitudes naturelles. La situation américaine relative à l'hébergement des poules continue de se modifier de jour en jour. À titre d'exemple [au cours de derniers jours], des grandes chaînes d'épicerie [avec plus de 10 000 magasins] et plus de 100 autres entreprises ont annoncé qu'elles passaient aux œufs de poules en liberté aux É.-U.

Le programme incitatif temporaire de transition d'hébergement d'EFO

Prenant ces choses en considération, le conseil de direction d'EFO a adopté un programme incitatif temporaire de transition d'hébergement.

À compter du 1^{er} janvier 2017, tout producteur d'œufs ontarien possédant un système de logement pleinement enrichi [à 750 cm²/116,25 pouces carrés] sera admissible à un escompte de dix [10] cents par douzaine. Le 10 cents pourrait faire l'objet d'un rajustement, une fois que le sondage sur le coût de production aura été complété. Les détails finaux au sujet de la façon dont l'escompte fonctionnera seront communiqués lorsqu'ils auront été mis au point.

La Commission a décidé de lancer le programme incitatif temporaire de transition d'hébergement et de présenter l'historique du marché parce que les producteurs envisagent présentement les systèmes de logement qu'ils devraient installer dans l'avenir.

Éclaircissement au sujet des unités d'hébergement conventionnelles

Certains producteurs d'œufs ont posé des questions au sujet des systèmes 'enrichissables'. La Commission considère l'hébergement 'enrichissable' comme étant l'équivalent de l'hébergement conventionnel et qu'il serait assujéti aux mêmes critères publiés le 9 février 2016 [un extrait de la note de service avec l'ajout sur l'hébergement 'enrichissable' en guise d'éclaircissement est mentionné ci-dessous].

La note de service que vous avez reçue la semaine passée déclarait :

- Aucune approbation de nouvelles constructions conventionnelles après le 1^{er} juillet 2016
- Aucun échéancier prévu pour une construction ['enrichissable'] qui a été approuvée avant le 1^{er} juillet 2016

La Commission traitera chaque situation au cas par cas. L'approbation d'EFO sera requise avant que toute unité d'hébergement conventionnelle ['enrichissable'] puisse recevoir l'autorisation d'être installée après le 4 février 2016. Le programme incitatif temporaire de transition d'hébergement et l'éclaircissement au sujet de l'hébergement conventionnel sont destinés à aider les producteurs agricoles à prendre des décisions concernant l'hébergement des poules afin d'assurer la rentabilité de la production ovocole en Ontario.

Objet : augmentation 2017 du Fonds commun de location de pondeuses – prise d'effet au 1^{er} janvier 2017 (6 mai 2016)

Les ventes d'œufs continuent d'augmenter, de sorte que les Producteurs d'œufs du Canada ont demandé une affectation pour répondre à la demande. Le conseil de direction d'EFO a décidé de distribuer ces volatiles additionnels selon deux méthodes :

1. Volatiles distribués par l'entremise du Fonds commun de location de pondeuses ;
2. Volatiles attribués aux producteurs par le biais d'une augmentation du contingent.

Volatiles distribués par l'entremise du Fonds commun de location de pondeuses 2017 :

Le Fonds commun de location de pondeuses est/continue d'être un outil efficace pour la mise en place de volatiles dans les granges ontariennes qui ont de la place libre. Une préoccupation exprimée par les producteurs d'œufs ontariens est le fait qu'ils ne connaissent PAS le nombre de volatiles qui seraient admissibles à une location sur une base annuelle. Les producteurs d'œufs recherchent un chiffre prévisible sur lequel ils puissent planifier leur production.

Le conseil de direction d'EFO a décidé que le nombre de volatiles que chaque détenteur de contingent sera admissible à louer, sous réserve de la politique de densité dans les cages d'EFO, est de 1 800 pour 2017 à 7,30 \$ par oiseau. (Les détenteurs de contingents doivent posséder au minimum 1 800 unités de contingent pour se qualifier en vue des 1 800 volatiles de location.) Les 1 800 volatiles demeureront un nombre de location constant à compter de janvier 2017 et par la suite.

Volatiles attribués aux producteurs – augmentation du contingent :

Le conseil de direction d'EFO a décidé que 489 800 volatiles seront distribués aux producteurs agricoles à titre d'augmentation de leur affectation nationale de production :

1. 30 p. 100 seront divisés à nombre égal entre tous les détenteurs de contingents -
Exemple : $489\,800 \times 30\% = 146\,940 \div 339$ détenteurs de contingents, chaque détenteur de contingent recevrait 433 unités.
2. 70 p. 100 seront distribués à tous les détenteurs de contingents au prorata -
Exemple : $489\,800 \times 70\% = 342\,860$.

Consultation au sujet du programme des nouveaux entrants – sondage (17 mai 2016)

Egg Farmers of Ontario effectue une consultation auprès des producteurs d'œufs et de poulettes ontariens au sujet du programme des nouveaux entrants. Nous vous demandons de prendre quelques minutes pour répondre à des questions importantes qui contribueront à nourrir la discussion du conseil de direction de la Commission qui envisage le développement d'une politique potentielle au sujet des nouveaux entrants en production ovocole en Ontario.

Compte rendu au sujet du Programme de location de pondeuses (juin 2016)

Voici des amendements au sujet du Programme de location de pondeuses : les producteurs qui louent au pool de location ne seront pas compensés financièrement ; le nombre maximum de poules de location disponible par numéro de contingent est de 1 800 sur une base annuelle ; les demandes de location et le paiement de location doivent être soumis avec le rapport de commande de poulettes des producteurs d'œufs ; le chèque doit être fait en date de 26 semaines après la mise en place [19 semaines + 26 semaines = semaine 45 de la vie utile de la bande].

Remarque : la Politique d'affectation pour la location de pondeuses est obsolète à compter de juin 2016.

Compte rendu au sujet de la Politique du fonds commun de location de poulettes (juin 2016)

Les frais de location de poulettes sont revus à 0,55 \$. Les producteurs de poulettes de l'Ontario détenteurs de contingents qui ne sont pas en règle et n'ont pas déposé leurs rapports au moment opportun en vertu des règles 3.10 et 3.11 du règlement général d'EFO encourront des frais supplémentaires de dix cents par volatile appliqués à leur coût de location conformément à la politique actuelle. Toutes les locations soumises en 2016 seront facturées à la date amendée.

Le remboursement du Fonds commun de location de poulettes sera calculé sur le moindre du contingent du producteur de poulettes de l'Ontario ou de la capacité maximale de la grange. Le montant maximum payable à partir du FCLP au cours d'une période de cinq ans est limité au moindre du contingent d'un producteur de poulettes ou de la capacité maximale de la grange. Exemple : le contingent d'un producteur de poulettes totalise 10 000 unités ; la capacité maximale de la grange est de 9 000 unités – le nombre maximum d'unités qui sera utilisé pour calculer le remboursement du FCLP est limité à 9 000 unités au cours d'une période de cinq années.

Augmentation du contingent de poulettes de 5 % avec prise d'effet au 1^{er} juillet 2016

L'affectation de poulettes sera augmentée de 5 % avec prise d'effet au 1^{er} juillet 2016 ; elle sera affectée aux producteurs de poulettes par le biais d'une augmentation de contingent de 30 % divisée uniformément entre tous les détenteurs de contingents de poulettes et 70 % distribué à tous les détenteurs de contingents de poulettes au prorata ; avec l'allocation aux fins d'expansion des poulettes demeurant à 5 %.

Sur le terrain

Biosécurité – grippe aviaire

En avril 2015, des infections d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été identifiées en Ontario. Ces cas de maladies se sont avérés dévastateurs pour les exploitations agricoles individuelles affectées et ont eu un impact significatif sur l'industrie avicole ontarienne. Une biosécurité mise en place de façon appropriée constitue la première ligne de défense contre les maladies infectieuses. Vos protocoles de biosécurité d'exploitation agricole devraient être absolument élaborés, mis en place de façon rigoureuse et continuellement suivis. Actuellement, le Canada demeure exempt de cas de grippe aviaire ; toutefois, il est impératif que les producteurs agricoles ne laissent pas tomber la garde. Des mesures de biosécurité constantes et rigoureuses devraient être pratiquées en tout temps. Les producteurs agricoles devraient immédiatement consulter leur vétérinaire et le conseil de direction d'EFO si leurs volatiles démontrent des signes de maladie et de mortalité accrue. Le personnel d'EFO continue d'être un membre actif du Centre de contrôle des organismes du secteur avicole, travaillant à l'élaboration d'un plan de préparation et de communications durant les interventions d'urgence et en cas de maladies.

Projet pilote Be Seen Be Safe

En décembre dernier, EFO a annoncé sa participation au projet Be Seen Be Safe (BSBS) pour les producteurs d'œufs et de poulettes consentants à participer ainsi qu'aux personnes et au gens de l'industrie qui visitent vos fermes. Le projet est en cours présentement. Les périmètres de gardiennage virtuel ont été complétés, les enseignes de voies d'accès livrées et les applis ont été téléchargées sur les téléphones de ceux à qui les exploitants agricoles ont demandé de le faire. Le programme BSBS est un système de biosécurité régional qui contribuera à protéger les producteurs agricoles, le personnel des services agricoles, les précieux animaux d'élevage et les récoltes dans notre industrie advenant une flambée épidémique. Fruit de la technologie du gardiennage virtuel, il s'agit d'un registre des visiteurs automatisé en temps réel destiné à empêcher toute flambée épidémique de devenir catastrophique. Le programme peut prédire le mouvement potentiel d'une maladie dans un délai de quelques minutes après que la maladie se soit déclarée. La force et le succès du projet résident dans le fait que le producteur devra demander à toute personne qui se présente à la ferme ou dans la grange d'avoir l'appli installée sur son téléphone.

Audits de tierce partie – Programme de salubrité des aliments à la ferme et Programme de soins aux animaux

Le travail continue de s'effectuer avec l'analyse des risques aux points critiques (HACCP) du personnel d'EFO et le Centre de technologie alimentaire de Guelph qui est l'auditeur de tierce partie d'EFO. Les deux programmes ont été renouvelés et améliorés, ils auront l'air quelque peu différents de ceux d'auparavant mais captiveront toujours tous les éléments des programmes. Le nouveau format des programmes a été transféré à certaines exploitations agricoles pour un essai avant l'approbation finale de la Commission. Le programme sera ensuite présenté à tous les exploitants agricoles par le biais de séances d'information qui se tiendront en différents endroits.

Formation en euthanasie et validation

Toutes les séances de formation ont maintenant été complétées. Le Poultry Industry Council est en processus de concevoir une trame sonore pour une présentation PowerPoint (similaire aux séances de formation) que les exploitants agricoles des quatre organismes du secteur avicole pourront utiliser. Celle-ci sera disponible pour tous les nouveaux exploitants agricoles, les nouveaux employés et les quelques producteurs agricoles qui n'ont pas encore reçu la formation en salle de classe. Les exploitants agricoles sont requis de compléter la partie 1 du cours de formation en euthanasie, avant la fin de 2016, et de compléter la validation de la partie 2 en soumettant une lettre de compétence dûment signée par un vétérinaire enregistré (présent sur une liste approuvée par EFO) avant la fin de février 2019.

Groupe de travail sur le code du gaz et Commission des normes techniques et de la sécurité (CNTS)

Les discussions se poursuivent avec la CNTS sur l'enjeu des systèmes de chauffage de grange non raccordés. Les options prises en considération sont :

1. Granges existantes – Envisager de permettre aux exploitations actuelles d'animaux d'élevage et de volailles équipées d'appareils de chauffage non raccordés d'utiliser les contrôleurs de ventilation standard existants réglés pour fournir une ventilation continue suffisante pour répondre aux besoins d'un ou de plusieurs appareils de chauffage et/ou des animaux d'élevage et des volailles, les plus exigeants prévalant, avec vérification par un concepteur/fournisseur de ventilation commerciale agricole.
2. Nouvelles installations – Envisager de permettre l'installation d'appareils de chauffage non raccordés installés par un monteur d'installations au gaz et certifiés conformes, avec vérification, par un concepteur/fournisseur de ventilation, de la ventilation suffisante pour exploiter le ou les appareils de chauffage.

Gazage des granges

Au cours de l'an dernier, le personnel a été impliqué dans plusieurs gazages de granges tant pour les exploitants agricoles que pour les industries et on leur a demandé d'aider dans les situations d'urgence. Il s'agit d'une méthode efficace pour l'euthanasie et le dépeuplement total d'une grange. Certaines provinces et les États-Unis ont exprimé un intérêt pour les méthodes et les protocoles d'EFO ; nous avons été en consultation avec eux à cet égard.

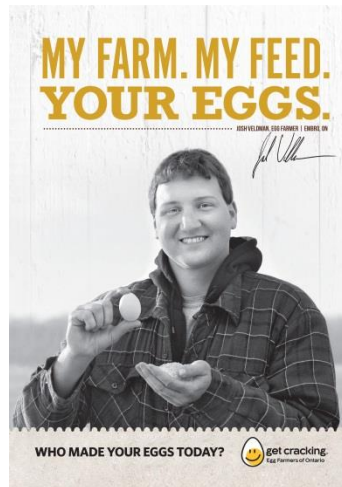
Compte rendu au sujet des relations publiques

PUBLICITÉ

La phase un de la campagne 2016 *Who Made Your Eggs Today?* a connu son lancement le 28 mars et elle incluait une toute nouvelle livrée.

La première vague publicitaire mettait en vedette le producteur d'œufs de la zone 3 Josh Veldman et présentait un nouveau producteur d'œufs de la zone 10, Patrick Mainville. La nouvelle création publicitaire a remplacé l'ancien panneau de grange bleu et blanc avec des photos sur tons de papier sépia, le texte de couleur or et les éléments neutres apparant le style des propriétés en ligne d'Egg Farmers of Ontario.

Le lancement du printemps comprenant panneaux de transports en commun, pub radio-télé sur les canaux de nouvelles CP24 et CHCH ainsi que des publicités sur le lieu de vente.



ENGAGEMENT DES INTERVENANTS

Campagne pour le choix des consommateurs

En réponse aux récentes activités en ligne et dans les médias entourant le mouvement poules en liberté, EFO va de l'avant avec sa *Campagne pour le choix des consommateurs*. Il s'agit d'un plan pluriannuel comportant différents niveaux de stratégie, avec des objectifs focalisés sur le choix des consommateurs et l'évolution de l'hébergement, les différentes options offertes aux consommateurs et les compromis de chaque système. En outre, la campagne fournira des renseignements au sujet des systèmes de logement – en termes d'économie, de rentabilité et de bien-être des poules d'une manière qui encourage les restaurants et les détaillants à envisager de s'approvisionner en œufs auprès d'une variété de systèmes de production.

Différentes tactiques seront utilisées pour l'exécution de la campagne, comprenant de la recherche sur les achats des consommateurs, un plan d'engagement vis-à-vis du consommateur consistant en vidéos sur les agriculteurs, hyperciblage numérique, circuits à l'intention des médias, tournée des blogueurs et forums Twitter aussi bien que la mise à jour de la formation et des ressources des ambassadeurs ovocoles, la mesure des ciblage médias et un plan de gestion des enjeux et de l'engagement.

Visitez <http://www.eggfarmersofontario.ca/annual-meetings/51st-annual-meeting> pour visionner la présentation *Consumers Choice in the Canadian Marketplace Strategy* et le rapport *Coalition for Sustainable Egg Supply* à l'assemblée annuelle d'EFO 2016.

SENSIBILISATION

Suivant une recommandation du Comité des relations publiques, le conseil d'administration d'EFO a décidé que les deux caravanes éducatives sur les œufs ne seraient pas utilisées en 2016 afin de rediriger les efforts sur les nouveaux objectifs des caravanes pour l'avenir. De la littérature a été fournie aux salons et foires intéressés à distribuer notre matériel.

Programme cuisine de démonstration



EFO a conclu un partenariat avec Judy Scott Welden, conseillère en économie domestique et nutritionniste, avec ce programme qui parcourt les salons et foires avec une cuisine de démonstration portable. Afin de créer une présence tandis que nos caravanes sont mises à jour cette année, il a été décidé d'augmenter le nombre de salons et foires où la cuisine de démonstration allait se rendre durant la saison des foires 2016.

Cette année, la cuisine visitera Sutton Fair et Capital Fair en août ainsi que Orangeville, Petrolia-Enniskillen, Richmond and Caledonia Fair et le Championnat de labour international (tente Lifestyles) en septembre.

COMMANDITE

Sénateurs d'Ottawa



Durant la saison 2015-2016 de la LNH, EFO s'est associée aux Sénateurs d'Ottawa et a mis les œufs en vedette en tant que *protéine officielle du petit-déjeuner des Sénateurs d'Ottawa*.

Ceci incluait la participation aux *Tournées de villes natales* tenues dans dix emplacements de l'est de l'Ontario ; le personnel d'EFO a participé au *Fan Fest* où une omelette géante a été préparée et servie et où le personnel a distribué des recettes et de la littérature sur les œufs ; six cartes de recettes ont été créées pour être distribuées lors des événements de partisans avec leur promotion sur le site Web des Sénateurs ; des pubs télé apparaissaient sur les écrans du Canadian Tire Centre et de deux

centres communautaires associés aux Sénateurs ; des annonces imprimées dans le mensuel *Sens Insider* avec un tirage de 10 000 exemplaires par mois ; et le parrainage de l'équipe chargée de la glace sur les vestes, les casques et les pelles avec quatre apparitions garanties par match.

Les négociations pour les éléments d'activation de la saison 2016-2017 sont déjà entamées.

Commandite de Valérie Grenier

En partenariat avec la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ), EFO a été fière de présenter la productrice d'œufs de la zone 10 Valérie Grenier, membre de l'équipe de ski alpin du Canada. Valérie a été championne du monde junior en descente, médaillée d'argent du Super G Junior et elle a pris la 2^e place générale de la Coupe Noram durant la saison 2015-2016. La FPOQ et EFO sont fiers de poursuivre ce partenariat pour la saison 2016-2017.



Réseau ontarien du Programme de bonne nutrition des élèves

Egg Farmers of Ontario a récemment conclu un partenariat avec le Réseau ontarien du Programme de bonne nutrition des élèves en s'engageant à consacrer 150 000 \$ sur une période de trois ans pour permettre aux écoles ontariennes de financer l'achat d'œufs ou de l'équipement nécessaire pour les servir. Les fonds ont été distribués dans les 14 régions de l'Ontario au prorata du nombre de programmes de bonne nutrition offerts dans chaque région. Jusqu'à date, plus de 35 000 étudiants(e)s ont directement bénéficié de ce financement.

Des ensembles de ressources ont également été distribués à toutes les écoles qui recevront des fonds cette année. Ces ensembles comprenaient des recettes qu'ils peuvent utiliser dans leurs programmes de petits-déjeuners, de l'information au sujet de la nutrition par les œufs et des ressources éducatives qui peuvent être distribuées parmi les enseignants de chaque école.

Scott Graham, président d'EFO, a présenté un chèque pour le financement de cette année de la St. James Catholic School à Guelph.

Jeux d'été de l'Ontario 2016

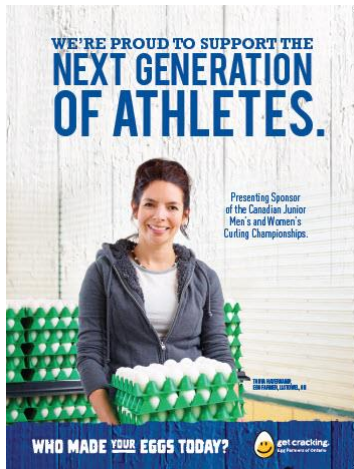
La ville de Mississauga est l'hôte officiel des Jeux d'été de l'Ontario 2016 qui se tiendront du 11 au 14 août. Plus de 4 000 athlètes de partout en Ontario âgés entre 13 et 17 ans rivaliseront au cours de 32 événements sportifs. EFO est fière d'être l'un des commanditaires des petits-déjeuners pour les Jeux en fournissant près de 2 000 douzaines d'œufs pour les athlètes.

Curling Canada

Egg Farmers of Ontario est fière d'avoir été la *protéine des petits-déjeuners officielle* et le *commanditaire présentateur* des Championnats canadiens de curling junior masculin et féminin, qui se sont tenus à Stratford en janvier.

Nous avons également agi à titre de commanditaires de *Inspiring Youth Through Sport* pour le programme *Rocks and Rings* dans les écoles de la région de Stratford.

Notre commandite des championnats incluait l'identification sur les tableaux de pointage, enseignes Hack, logos dans la glace et cadeaux publicitaires pour les joueurs et des sacs de bienvenue ainsi qu'un banquet.



SERVICES ALIMENTAIRES

Egg Chef

En avril, EFO a procédé au lancement d'un nouveau site Web de services alimentaires *Egg Chef* amélioré afin d'aider les exploitants de services alimentaires à créer du matériel de marketing personnalisé pour augmenter les ventes d'éléments de menu à base d'œufs. Le site offre aux exploitants la capacité de créer tentes de table, affiches, bannières ou cartes de fidélité en suivant un simple processus étape par étape.

Cet outil de marketing gratuit en ligne est ouvert aux exploitants de services alimentaires en Ontario uniquement et on peut y accéder en s'inscrivant à www.eggchef.ca. Les logos individuels des restaurants et les images alimentaires peuvent être ajoutés aux modèles sur le portail à des fins d'applications personnalisées.

